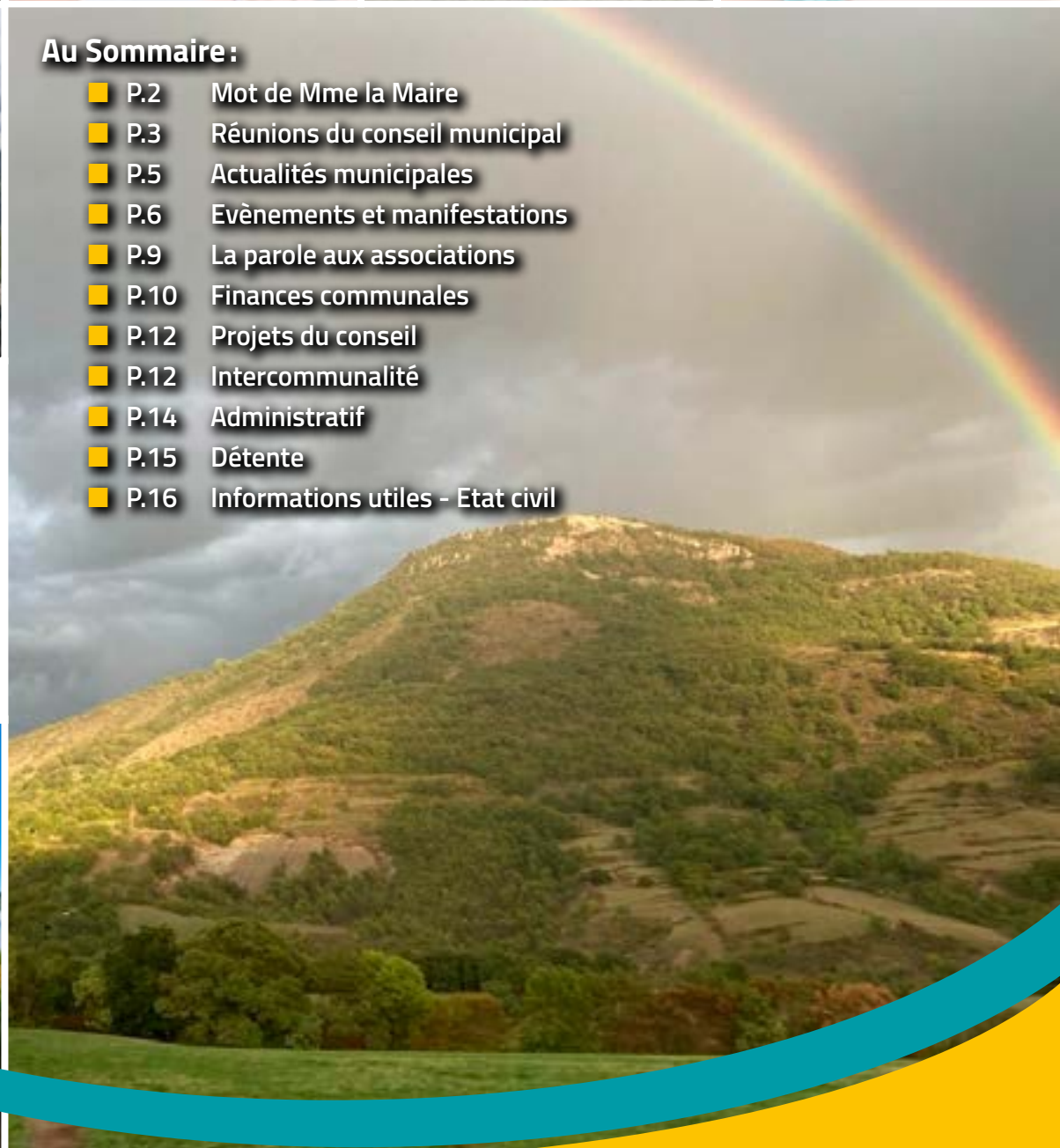


La gazette DU LAVEZON



Au Sommaire :

- P.2 Mot de Mme la Maire
- P.3 Réunions du conseil municipal
- P.5 Actualités municipales
- P.6 Evènements et manifestations
- P.9 La parole aux associations
- P.10 Finances communales
- P.12 Projets du conseil
- P.12 Intercommunalité
- P.14 Administratif
- P.15 Détente
- P.16 Informations utiles - Etat civil



Mot de Mme la Maire

Chers Saint Martinoises, chers Saint Martinois

Nous voici donc au mois de septembre et fidèle à notre rendez-vous pour vous informer via cette deuxième gazette 2023. Vous allez prendre connaissance des actualités et évènements sur notre commune depuis mars 2023. Comme chaque année c'est une période riche en manifestations et moments festifs.

Les mois de juin et juillet ont été particulièrement animés. Vous retrouverez dans les pages qui vont suivre résumés et photos pour illustrer ces beaux moments.

Ils ont permis à tous: habitants, voisins, vacanciers de trouver une ou plusieurs occasions conviviales d'échange et de détente.

La renommée de nos animations via la dynamique des associations et l'impulsion donnée par l'équipe municipale dépasse de plus en plus les contours de notre village!

Des chantiers se sont également ouverts:

- Celui de la salle communale (enfin!) qui, on l'espère, pourra être réouverte rénovée, sécurisée et embellie début 2024,
- L'électrification extérieure du terrain multi activités,
- La création d'un escalier d'accès au terrain multi activité directement depuis le parking,
- Les enduits du local de stockage précédemment créé,
- La réalisation d'un revêtement gravillonné sous le platane du préau,

Pour certains de ces chantiers nous bénéficions de la mobilisation de bénévoles qui répondent toujours présents à notre appel. Leurs compétences sont des plus variées: maçonnerie, cuisine, aménagement, couture, expertise en apiculture...

La mairie a un rôle d'information et d'alerte et n'a de cesse de rappeler notre responsabilité collective vis-à-vis de nos comportements: panneau pédagogique sur le tri sélectif, gestion économe de l'eau etc...

Pour notre commune, cette fin d'année et début de l'année prochaine vont voir la finalisation du Plan communal de Sauvegarde, le recensement de la population, l'avancée des études et des travaux préparatoires à l'arrivée de la fibre optique... Et surement d'autres sujets non encore actés à ce jour.

Une activité qui sera encore bien soutenue pour votre mairie, élus et agents.

Bonne lecture!

Marie-Noëlle Laville, Maire

Réunions du conseil municipal

30 mars 2023

- Amortissement
- Approbation du Compte de Gestion commune 2022
- Vote du Compte Administratif commune 2022
- Affectation résultat commune 2022
- Approbation du Compte de Gestion assainissement 2022
- Vote du Compte Administratif assainissement 2022
- Affectation résultat assainissement 2022
- Vote Budget Primitif commune 2023
- Vote Budget Primitif assainissement 2023
- Vote des taux TFB - TFNB - THRS
- Voirie 2023 : commandes et demande de subvention
- Travaux gros œuvre de la salle communale
- Convention Envibat
- Taux avancement de grade
- Création/suppression de poste

27 avril 2023

- Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales
- Actualisation de la convention avec la commune de St Pierre La Roche concernant l'école
- Eclairage public :
 - Remplacement des luminaires hameau de la Bastide
 - Extinction de l'éclairage nocturne
- Achat de matériel
- Décision modificative budget commune

11 mai 2023

- Salle communale: autorisation à donner à Mme la Maire pour signer la commande des travaux de gros œuvre

29 juin 2023

- Décision Modificative N° 2 budget communal
- Durée amortissement budget assainissement
- Récapitulatif des dépenses de rénovation de la salle communale
- Rénovation salle communale prêt bancaire
- Révision du taux de la taxe aménagement
- Instauration d'une taxe sur les logements vacants
- Dénomination de voirie
- Convention avec Numérian pour la désignation d'un référent dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données
- Conventions ADN et du syndicat de rivière Coiron-Rhône
- Convention de stationnement de la mini pelle

Actualités municipales

Catastrophe naturelle : sécheresse et réhydratation des sols été 2022

Suite à la sécheresse importante de l'été 2022, la commune avait déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en novembre 2022. Par la parution au JO du 3 juin 2023 notre commune a été reconnue en catastrophe naturelle sécheresse et réhydratation des sols. L'information a été faite immédiatement aux habitants.



Service de l'eau potable SYDEO

Dès la fin septembre 2023 l'ensemble du réseau des vallées du Lavezon, du Rieutord et des Bouviers sera alimenté depuis la source des Morêts, située au dessus de l'église de St Pierre la Roche (à l'exception du quartier des Molières à St Pierre la Roche qui restera alimenté par la source du Vernet).

Ainsi, seul l'eau nécessaire sera prélevée à la source. Les trop pleins des divers réservoirs sont déjà ramenés au minimum pour la chlorification de l'eau et le nettoyage des ouvrages. Ainsi le rendement du réseau est amélioré avec une bonne régularité de la distribution et une excellente qualité de l'eau.

Acquisition d'une mini pelle d'occasion par la commune

La maintenance des stations d'épuration doit être réalisée régulièrement afin de les maintenir en bon état de fonctionner et assurer leur « longévité ». Ce sont des travaux tel que curage des bassins et réfection des abords qui nécessitent des outils de travail adaptés. La commune a eu l'opportunité d'acquérir une mini pelle d'occasion qui peut être conduite par notre agent communal qui dispose des capacités professionnelles pour le faire.

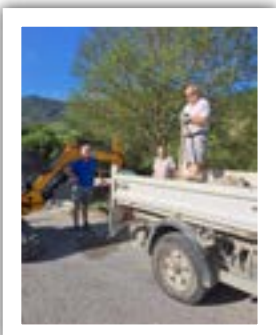
Ces chantiers seront désormais réalisés en Interne et donc moins coûteux pour le budget de fonctionnement.

Actualités municipales > POINT TRAVAUX

Local de stockage: escalier

Cet été, muni de notre nouvel outil qui facilite bien le travail, poursuite des travaux de notre local. Cette fois la montée d'escalier et le caniveau sont réalisés, l'enduit du bâtiment est en cours. Il restera la mise en place d'une rampe.

Merci aux bénévoles pour leur participation encore cette année.



Muret: joints

Ce mois de mai, la météo étant propice à ce genre de maçonnerie, nous avons réalisé les joints de pierre du mur au-dessus du parking de la salle des fêtes et par la même occasion enduit le bas.

Voilà les travaux débuté l'an dernier entièrement fini de ce côté-là.



Aménagement du terrain multi-activités en électricité

Vu le grand nombre de manifestations qui se déroulent sur le terrain multi-activités, nous avons acté de mettre en place des prises électriques dispatchées en plusieurs point (coin buvette, sono, entre autres), pour être aux normes et pour faciliter la vie de nos bénévoles. En effet chaque point électrique permet de connecter un bloc amovible de 6 prises avec ses dispositifs de sécurité. Il y en a quatre au total qui peuvent être brancher à notre guise. Puisque nous avons réalisé une tranchée c'était également l'occasion de mettre en place un point d'eau au coin buvette.

Merci à tous les intervenants, qui se reconnaîtront, d'avoir joués le jeu et de s'être coordonnés afin que tout soit en place avant la fête des associations.

Pour parler un peu technique nous avons mis en place une grosse section de câble depuis l'arrivée électrique de l'entrée du gîte. Celle-ci a été utilisée pour mettre au norme la partie basse du bâtiment avec l'installation d'un tableau électrique pour la partie technique (atelier, WC, local stockage) et un autre pour la salle des associations. Ces deux sites se trouvent totalement isolés et indépendants de la partie haute et bien entendu sécurisés.



Aménagement du terrain qui jouxte le préau

L'amélioration du terrain qui jouxte le préau vient d'être réalisée en ce début septembre. Nous avons décaissé une dizaine de centimètres de terre à l'aide de notre minipelle. Après la mise en place de quelques bordures, de géotextile et l'ajout d'une marche d'escalier, le nouveau revêtement en concassé est en place. Une fois le tout bien tassé une petite couche de clapi-cette viendra faire la finition.



Actualités municipales > POINT TRAVAUX

Réfection des bordures de la STEP

Les travaux à la station d'épuration (STEP) du village ont été réalisés début avril 2023 par un prestataire de St Martin. Ces travaux consistaient à relever les bordures en pierre de chaque bassin de décantation.



Fixation des plantes grimpantes

Des supports ont été fixés sur le mur du lavoir afin de guider la pousse des plantes grimpantes qui y ont été plantées et qui ont maintenant bien poussées. Merci à l'équipe de bénévoles et d'agents!



Début des travaux de rénovation de la salle communale

Interview du maître d'œuvre des travaux.

Quelle est votre fonction dans la rénovation de la salle communale de Saint Martin sur Lavezon?

L'entreprise AB MOE et intervient en tant que maître d'œuvre en charge de la conception et du suivi du projet pour notamment respecter le budget, le planning et les normes.

Qu'y a-t-il à faire dans cette salle?

Dans cette salle les problématiques étaient :

- La déclaration ERP (Etablissement Recevant du Public) permettant que la DDT et le SDIS approuvent l'accessibilité et la sécurité incendie de la salle vis-à-vis de l'accueil du public
- Les problématiques d'acoustique et d'accès service

La nouvelle salle, avec l'agrandissement du passage en les salles, répondra aux problématiques soulevées.

Quelles entreprises vont intervenir et que va faire chacune d'elle?

5 entreprises interviendront :

- MEUNIER pour la maçonnerie
- FT CONSTRUCTION pour la dépose et la démolition
- BUSCEMA pour la plâtrerie, la peinture et la menuiserie
- AUDIGIER SAUTEL pour l'électricité
- DECO SOL GOUNON pour le sol

Quels sont les délais prévus pour le moment?

L'objectif est de livrer la salle en tout début d'année 2024.

Qu'a été fait jusqu'à maintenant?

A ce jour, le chantier est en préparation d'exécution. Avant les congés la première équipe avec l'entreprise MEUNIER a réalisé l'ouverture entre les 2 salles et a créé l'ouverture pour la porte de service afin de simplifier l'accès à la cuisine. La deuxième partie des travaux démarrera fin septembre pour l'intérieur et la mise aux normes avec les autres entreprises.



1^{er} coup de pioche



Évènements et manifestations passés

Fête des fleurs

Une jolie fête des fleurs à eu lieu à nouveau sous le préau cette année le 23 avril. De nombreux plants de légumes, aromatiques et fleurs issus de pépinières de qualité étaient proposés, ainsi qu'une buvette et de la petite restauration. Cet évènement, organisé par l'association des parents d'élèves, a permis de financer une partie de la fête de fin d'année de l'école.



Commémoration du 8 mai 2023

La municipalité et l'association des anciens combattants ont marqué le 8 mai 2023, 78^{ème} anniversaires de la victoire de la seconde guerre mondiale, en invitant la population à participer en nombre. Trois jeunes scolarisés en CM2 ont déposé la gerbe devant le monument aux morts. Un temps de recueillement musical a été observé.

A l'issue un apéritif, offert par la municipalité, s'est déroulé sous le préau de la mairie.



Préalables

L'équipe de l'année dernière avait été tellement séduite par notre belle vallée qu'elle a décidé cette année de réaliser un nouveau spectacle à St Martin sur Lavezon dans le cadre des préalables du festival d'Alba la Romaine.

Le samedi 10 juin, Saint Martin sur Lavezon a donc accueilli le « Cabarëve des établissements Félix Tampon », une création avec sérénade clownesque et excentrique. Patachtouille, Fritz, Olga, Junior, professeur Gulmol et Félix Tampon ont fait rire un public nombreux et chaleureux. La soirée a failli être pluvieuse mais cette année le temps nous a laissé profiter du spectacle.

L'association des parents d'élève a à nouveau proposé des box repas constituées de produits locaux qui ont eu un franc succès!



Fête des associations

Le 24 juin se déroulait la fête des associations, réunissant 130 convives sur la place. Cette année se fut notamment rougail au menu, une soirée musicale qui se termina tard dans la nuit. Merci à nos musiciens et chanteurs amateurs, notre habituel accordéoniste, notre DJ et bien sur tous nos bénévoles qui ont œuvrés pendant ce weekend, en cuisine, tenue de la buvette, à l'installation des guirlandes, l'estrade, table, barnum... Ainsi qu'au rangement.

L'occasion de rappeler que comme pour les deux marchés, les bénéfices de cette journée servent à l'achat de matériel pour les associations de notre village et que chacun peut venir donner un coup de main.

Rendez-vous l'année prochaine!

Matinée jeux à la bibliothèque

Le mercredi 28 juin, comme l'année passée, une matinée jeux a été proposée à la bibliothèque du village. Petits et grands pouvaient venir essayer différents jeux mis à leur disposition. Le soleil était de la partie et ce moment convivial a été apprécié de tous les participants. Une façon de rappeler que les bibliothèques du réseau Ardèche Rhône Coiron, en plus de la grande diversité de livres, films et musiques, proposent également des jeux à emprunter.



Évènements et manifestations passés > SUITE

Fête de l'école

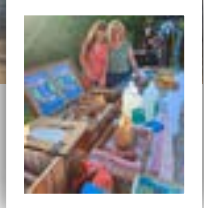
La fête de l'école a eu lieu cette année le samedi 1^{er} juillet, sous un soleil finalement agréable. Les enfants ont chanté sur scène en début d'après-midi puis ils ont pu profiter de la magnifique fête que l'association des parents d'élève avait préparée pour eux: jeux gonflables pour petits et grands, jeux de kermesse, maquillage, popcorn et barbe à papa à volonté... Un tournoi de pétanque en doublette montée a également été organisé dans l'après-midi. La soirée s'est poursuivie avec deux cochons grillés, animée d'un concert du groupe « Je s'appelle Groove ». De quoi passer un agréable moment!

Petit moment d'émotion lorsque les 3 « grands » de Saint Martin ont reçu leur cadeau de la part de la Mairie pour leur entrée au collège. On espère que cette rentrée s'est bien passée et qu'ils ont tout ce qui leur faut pour continuer sereinement leur scolarité!



Rassemblement citoyen

En réaction aux actes de violence intervenus ces derniers jours, le président de l'AMF (Association des Maires de France) a invité tous les maires de France à organiser des rassemblements citoyens le lundi 3 juillet. En solidarité avec les élus lâchement agressés, des communes sur toute la France se sont mobilisées dans un délai très court pour organiser ces manifestations. Nous étions nombreux, soudés et déterminés pour témoigner notre engagement républicain et dire NON à la violence.



Marché d'été

Le jeudi 20 juillet à partir de 18h a eu lieu le 3^{ème} marché d'été de la commune. Il a à nouveau eu beaucoup de succès avec presque trente stands d'artisans et de producteurs locaux, voir du village, une buvette tenue par les associations et de la restauration. Des tables pour se restaurer sur place étaient installées au centre du marché et l'accordéon de Roland a animé musicalement cette belle soirée.

Présence photographique

Depuis fin mai des photos de HANS SILVESTER peuvent être vues sur les panneaux électoraux disposés sur le parking face à la boulangerie.

Elles représentent des activités d'élevage et des portraits de bergers de la vallée de l'Omo (Ethiopie)

Cette exposition nous la devons à l'association PRÉSENCE (S) PHOTOGRAPHIE association créée en avril 2013 basée à Montélimar qui a comme objectif d'organiser différents évènements autour de la photographie, sur le thème de l'être humain dans sa vie quotidienne et son environnement.

Sur la période du 27 mai au 18 juin 2023 de nombreuses manifestations ont été mises en place à Montélimar et les communes environnantes.

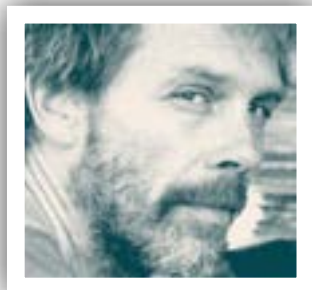


Évènements et manifestations à venir > SUITE



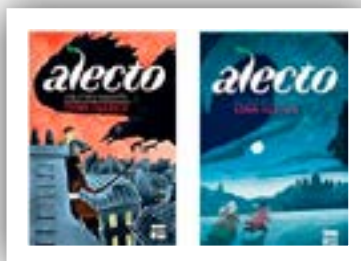
Les cafés littéraires

Chaque année Saint Martin sur Lavezon accueille une manifestations des cafés littéraires. Cette année, il ne s'agira pas d'une lecture mais d'une rencontre avec un écrivain. La commune accueillera donc **Yann FASTIER**, auteur de **Alecto** (Tome 1 – L'œuf de l'immortel / Tome 2 – La fille du dieu Pan), **le dimanche 15 octobre à 10h30 à la Mairie, salle du conseil.**



Yann FASTIER est né en Charentes-Maritimes. Après des études d'arts plastiques et de philosophie, il devient bibliothécaire jeunesse. Passionné depuis toujours par l'illustration et la bande dessinée, il trouve sa voie en découvrant la richesse et la profusion des albums pour enfants. Auteur protéiforme et parfois grinçant, Yann Fastier trouve avant tout son inspiration dans le quotidien, que ce soit en témoignant de certaines réalités sociales ou bien en donnant une drôle de vie aux objets les plus familiers.

Alecto : Dans le Paris de la Belle Époque, Sidonie, jeune écrivaine de 17 ans assignée aux romances, se découvre pour tutrice une princesse russe élevée à la cosaque, Sasha Vlasenko. Le duo se retrouve alors projeté dans une véritable aventure, rocambolesque à souhait, à la poursuite de magiciens immortels en compagnie d'hommes-corbeaux. Yann Fastier, entre mythologie et feuilleton du XIX^e siècle, revisite le roman populaire avec une gouaille irrésistible et un rythme endiablé. Furieusement merveilleux !



Cérémonie du 11 novembre

L'armistice du 11 novembre 1918 a été signée à 5h15 du matin dans le "wagon de l'Armistice" du train d'État-Major du maréchal Ferdinand Foch. Ceci met fin à la "Grande Guerre". C'est le terme de la première guerre mondiale (1914-1918). Quelques années après le Parlement déclare le 11 novembre comme fête nationale.

Les municipalités de Saint Martin sur Lavezon et de Saint Pierre la Roche ainsi que l'association des anciens combattants s'unissent pour commémorer l'armistice. Cette cérémonie devant les monuments aux morts est ouverte à toute la population.



A noter :
Invitation à la commémoration
du 11 novembre 2023
en fin de matinée.

A noter : Marché de Noël à St-Martin-sur-Lavezon
le samedi 2 décembre !





La Petite Boule Saint Martinoise

Parmi nos activités habituelles de concours sociétaire, on notera notre photo de groupe avec les pompiers de Cruas rendez-vous sur le calendrier.

Nous avons organisé le 18 mars les éliminatoires de secteurs réunissant 48 équipes en triplettes ayant pour but de se qualifier pour le championnat d'Ardèche, deux équipes St Martinoise y parviennent bravo pour la performance.

Notre traditionnel Méchoui s'est déroulé le samedi 4 août avec une centaine de personnes réunis sous le préau pour cette journée conviviale, merci encore une fois aux personnes qui nous aident à cette occasion.

Voilà notre club qualifié pour la phase Rhône-Alpes-Auvergne de la coupe de France, après la victoire au 4^{ème} tour Ardéchois face à Albon, bravo à l'équipe, nous allons prochainement rencontrer Châteauneuf du Rhône.

Le 3 septembre nous avons reçu huit clubs des alentours pour la dernière journée de championnat, ces équipes se sont affrontées toute la journée sur nos terrains, un mélange de compétition et de convivialité, félicitations à nos joueuses et joueurs.

A bientôt sur les terrains de pétanques.

Loisirs Animations Culture du Lavezon (L.A.C.)

Le 21 et 22 octobre, le LAC propose une activité

Les activités hebdomadaires reprennent :

- Marche le lundi à 13h30 avec Maryse (reprise le 11 septembre)
- Gym le mercredi de 19h à 20h avec Patricia (reprise le 13 septembre, sous le préau pour le moment)

L'assemblée générale aura lieu le **6 octobre à 20h30**.

La parole aux associations

**Tisse ta toile... C'est : Découvrir
Donner à Découvrir
Se découvrir**

Découvrir des chemins possibles pour devenir acteur de la transition écologique et citoyenne par le biais de stages, de rencontres, d'ateliers. C'est dans ce cadre que chacun peut **donner à découvrir** aux autres des idées, des techniques, des savoir-faire, n'hésitez pas à nous en faire part ! Mais cela est aussi l'occasion de **se découvrir**, de s'apercevoir que l'on a plus à donner, à offrir aux autres qu'on ne le croit ! Et que l'on peut inventer, construire ensemble.

C'est ainsi que cette année, dans le cadre de l'atelier de chant « enchantons-nous » des personnes se sont rencontrées, se sont découvertes les unes les autres et elles-mêmes telles qu'elles ne s'étaient jamais vues, entendues. Comme les autres années, nous proposons la découverte de plantes comestibles, là, à portée de mains, dans nos jardins, sur le bord des chemins, ... Un atelier « toilette sèche » et un atelier « marmite norvégienne ».

Participation à la **fête de la voie douce le samedi 23 septembre** et « cinéma sous la voûte » avec le film « **Douce France** » le **samedi 30 septembre**.

Vous pouvez retrouver tout cela et plein d'autres choses sur notre site : <https://www.tissetatoile07.com/>



Marmite norvégienne pour poursuivre la cuisson sans gaz ni électricité

Ensembles et solidaires (UNRPA)

Voici notre calendrier pour cette fin d'année :

- Colis de Noël : vendredi 15 décembre 2023
- Après-midi récréative avec gouter le 2^e et le 4^e vendredi du mois (cartes et divers jeux de sociétés)

(La carte adhérent est à 18 €)

Vous avez un smartphone, un appareil photo numérique ou argentique ... Peu importe votre âge



Activité photographique proposée par Le LAC Saint Martin sur Lavezon avec Thérèse KAUFMAN, photographe professionnelle

Les 21 & 22 octobre 2023

Initiation – perfectionnement – astuces d'utilisation – cadrage – travail sur la lumière – contre-jour - ... et plus encore

Le thème : les lieux d'architectures typiques de notre vallée

Renseignements et inscription : Laurence au 06 63 33 52 68

Prix : 40 Euros

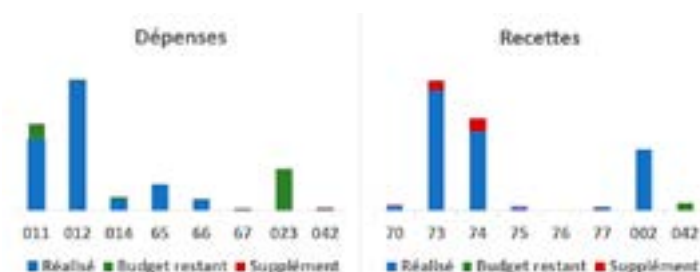
Finances communales

En début d'année les comptes des communes ont changé de système de comptabilité. Notre commune a adopté la comptabilité « dite M57 » en janvier 2023. La M57 est une nouvelle instruction budgétaire et comptable, applicable aux budgets principaux de toutes les collectivités et leurs établissements publics. Elle a pour ambition d'unifier les principes budgétaires et comptables pour l'ensemble des collectivités. Cette bascule a modifié la façon de travailler et a nécessité un certain nombre de reprises de travaux par le secrétariat.

Par ailleurs les services de la trésorerie se sont réorganisés, la commune dépend depuis le 1^{er} septembre 2022 du Service de Gestion Comptable (SGC) de Privas. Un conseiller aux décideurs locaux a été mis en place pour être le lien entre ces services et la commune.

Réalisations des comptes administratifs commune 2022

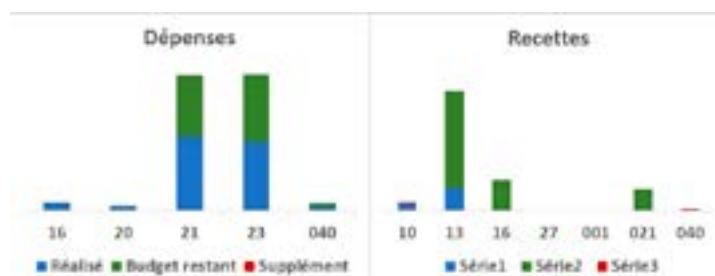
1. Fonctionnement



Se reporter au numéro des chapitres en partie gauche des tableaux ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real. + Eng. + Encours	Réalisation
011	Charges à caractère général	108 084,95	88 091,45	81,50 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	162 600,00	160 915,19	98,96 %
014	Atténuations de produits	16 028,00	13 501,72	84,24 %
65	Autres charges de gestion courante	32 510,00	32 026,70	98,51 %
66	Charges financières	14 101,71	13 601,71	96,45 %
67	Charges exceptionnelles	900,00	152,00	16,89 %
023	Virement à la section d'investissement	51 636,92	0,00	0,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 914,00	2 784,00	145,45 %
TOTAL DEPENSES		387 775,58	311 072,77	80,22 %
Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real. + Eng. + Encours	Réalisation
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	6 800,00	8 225,85	120,97 %
73	Impôts et taxes	167 010,00	180 081,22	107,83 %
74	Dotations et participations	110 000,00	127 899,43	116,27 %
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00	6 160,80	136,91 %
76	Produits financiers	776,00	776,00	100,00 %
77	Produits exceptionnels	4 100,00	4 530,21	110,49 %
002	Excédent de fonctionnement reporté	84 589,58	84 589,58	100,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00	0,00	0,00 %
TOTAL RECETTES		387 775,58	412 263,09	106,31 %

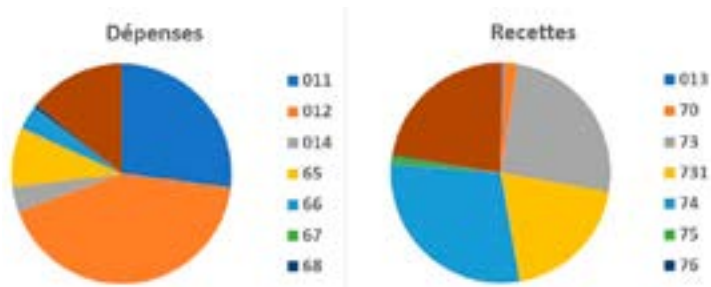
2. Investissement



Dépenses d'investissement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real. + Eng. + Encours	Réalisation
16	Emprunts et dettes assimilés	18 639,87	18 598,74	99,78 %
20	Immobilisations incorporelles	10 853,00	10 301,33	94,92 %
21	Immobilisations corporelles	204 146,05	32 393,20	15,87 %
23	Immobilisations en cours	190 960,00	3 720,00	1,95 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00	0,00	0,00 %
TOTAL DEPENSES		434 598,92	65 013,27	14,96 %
Recettes d'investissement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real. + Eng. + Encours	Réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 000,00	19 492,55	121,83 %
13	Subventions d'investissement reçues	289 943,19	54 088,17	18,65 %
16	Emprunts et dettes assimilés	74 000,00	400,00	0,54 %
27	Autres immobilisations financières	785,97	785,97	100,00 %
001	Excédent d'investissement reporté	318,84	318,84	100,00 %
021	Virement de la section de fonctionnement	51 636,92	0,00	0,00 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 914,00	2 784,00	145,45 %
TOTAL DEPENSES		434 598,92	77 869,53	17,92 %

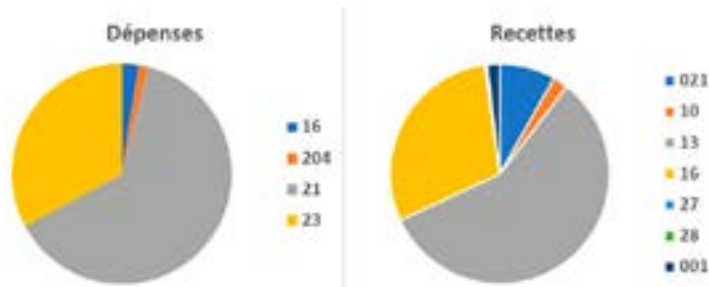
Budget prévisionnel commune 2023

1. Fonctionnement



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	108 767,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	170 560,00
014	Atténuations de produits	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	34 900,00
66	Charges financières	13 582,29
67	Charges spécifiques	500,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations	2 314,00
023	Virement à la section d'investissement	56 900,00
	TOTAL DEPENSES	402 523,58
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	1 350,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	8 600,00
73	Impôts et taxes	101 982,00
731	Impositions directes	78 000,00
74	Dotations et participations	117 355,00
75	Autres produits de gestion courante	4 600,00
76	Produits financiers	776,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	89 860,58
	TOTAL RECETTES	402 523,58

2. Investissement



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	17 159,29
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	437 736,00
23	Immobilisations en cours	226 956,45
	TOTAL DEPENSES	691 851,74
Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	56 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 529,74
13	Subventions d'investissement reçues	398 708,00
16	Emprunts et dettes assimilés	205 143,74
27	Autres immobilisations financières	800,00
28	Amortissements des immobilisations	1 914,00
001	Excédent d'investissement reporté	12 856,26
	TOTAL RECETTES	691 851,74

Synthèse : Le tableau 2022 des réalisations sur le volet fonctionnement est satisfaisant car même si les dépenses s'accroissent il permet de dégager un résultat qui servira à financer quelques projets.

Le tableau 2022 des réalisations sur le volet investissement montre cette année encore que les investissements prévus (réhabilitation salle communale en particulier) n'ont pas été engagés. Cela s'explique par l'attente de réponse suite aux demandes de subventions. Pour l'exercice 2023 la situation « investissement » devrait être plus conforme aux prévisions.

Enfin il faut être prudent car la situation financière de la commune est fragile en raison de sa dépendance aux décisions extérieures : dotations de l'état et d'autres organismes. Les ressources de notre commune sont quasi exclusivement basées sur ces dotations et celles procurées par les impôts directs. De plus au même titre que les particuliers l'inflation touche un grand nombre de postes (fournitures, énergie, achats divers) et impacte fortement le budget ainsi que constaté déjà sur le premier semestre 2023.



Plan de communal de sauvegarde (PCS)

Le plan communal de sauvegarde est une obligation pour toutes les communes ardéchoises. C'est un outil réalisé à l'échelle communale qui constitue l'organisation opérationnelle mise en place pour faire face à tout type d'évènement affectant la population. Le PCS a comme objectif de **protéger et soutenir la population en cas d'évènement majeur sur la commune**. Ce plan définit l'organisation prévue pour assurer l'alerte, l'information et les actions des acteurs communaux de la gestion des risques (élus, agents municipaux, bénévoles). Les évènements majeurs peuvent être naturels (inondations, glissement de terrain, incendies, séismes...), technologiques (nucléaires, émanation de produits toxiques...) ou sanitaires (pandémies).

La commune est accompagnée pour préparer ce document par le cabinet CYPRES. Deux réunions ont été déjà tenues pour travailler sur le diagnostic des risques de notre territoire et aborder l'organigramme du poste de commandement. Les réunions vont se poursuivre cet automne afin de disposer en début d'année 2024 du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui est un document d'information préventive destinée à toute la population.

Projets du conseil

Point voirie

Lors du premier trimestre 2023 les travaux suivants ont été réalisés :

- La réfection d'une partie de la route de la bastide
- La réfection de la montée de la route des Audouars
- Une lourde opération de bouchage des « nids de poule » (une nouvelle opération du même ordre sera bientôt effectuée)

Pour le dernier trimestre de l'année sont programmés :

- La réfection d'une première partie de la route du château
- Une opération « emploi » avec une application de bi-couche sur des secteurs où la route n'a pas besoin d'être restructurée
- L'aménagement d'une voie piétonne à l'entrée du village

Ces opérations font l'objet de demandes de subventions dans le cadre du dispositif départemental « Atout ruralité » évoqué dans la gazette de mars 2023.



Point déchets

Comme nous l'avons évoqué dans la gazette du mois de mars dernier, les containers des 2 points de collecte des déchets vont être changés d'ici mars 2025. Nous vous en reparlerons le moment venu.

De plus, le volume de nos OMR (ordures ménagères résiduelles) devrait diminuer à partir de janvier 2024 suite à l'obligation de composter les biodéchets qui correspondent aux déchets végétaux et alimentaires. Ces biodéchets représentent 1/3 du volume des OMR qui sont soit incinérés soit enfouis.

■ Compostage :

L'obligation du compostage nous a conduit à faire du porte à porte auprès des habitants du village et des hameaux environnants pour connaître leurs besoins dans ce domaine. Nous les remercions pour leur accueil, leur disponibilité et

pour la richesse des échanges. Il en ressort que la plupart des habitants compostent leurs biodéchets ou les donnent aux animaux. Cependant certains habitants n'ont ni le terrain pour installer un bac à compost ni d'animaux pour éliminer leurs biodéchets. Nous réfléchissons donc actuellement à la mise en place de composteurs collectifs au village. Dans la prochaine gazette, nous vous informerons des emplacements retenus pour ces composteurs collectifs.

Pour ceux qui souhaiteraient installer un bac à compost individuel, vous pouvez l'acquérir pour le tarif de 25 euros auprès de la communauté de communes ARC soit en remplissant le formulaire disponible dans le hall de la mairie soit en téléchargeant le bon de commande sur le site de la communauté de communes en utilisant le lien ci-dessous : <https://ardecherhonecoiron.fr/wp-content/uploads/2023/05/BC-Composteur-2023.pdf>

Intercommunalité

Intercommunalité > SUITE

* Que peut-on composter ?

Par définition, tous les déchets organiques (qui veut dire issus du vivant, végétal ou animal) se décomposent naturellement. Le compostage est tout simplement une imitation de la nature, dans des conditions organisées et contrôlées.

* Quelles sont les règles d'or à garder en tête ?

La réunion des conditions de vie va développer toute une chaîne d'organismes vivants, chacun ayant son rôle dans la décomposition et la transformation des déchets organiques. Tout comme nous, il leur faudra donc de l'air, de l'eau et à manger (équilibré)

* Concrètement et simplement :

- mélanger les différentes catégories de déchets (humides et secs, souvent représentés par cuisine et jardin)
- surveiller l'humidité (en principe apportée par les déchets tels que les épluchures)
- aérer les matières (brassages réguliers)

* Combien de temps ?

Un compost domestique est mûr en général entre 9 et 12 mois (la maturité de votre compost dépendra de la gestion du processus)

Faites-vous confiance !

Le compostage n'est pas une science exacte, avec le soutien de toute une chaîne d'organismes vivants et un peu de pratique, vous obtiendrez vite toutes les clés pour un compost réussi.

Et si vous avez des questions, vous pouvez contacter nos guides composteurs :

Anne Mesclon au 06 42 02 39 08

Nicolas Pfohl au 06 71 79 06 01

Marjorie De Blic au 06 21 54 04 88



■ Tri sélectif :



Merci aux personnes qui mettent leurs cannettes et leurs bouchons en plastique dans le bidon bleu installé au point de collecte du village. Ces déchets sont valorisés et dégagent de l'argent pour l'association les petits doudous et APF France.

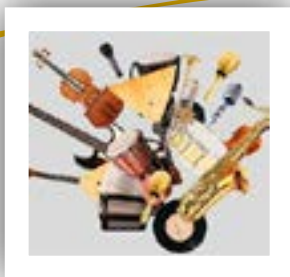
Mais nous constatons encore des difficultés dans la gestion du tri des déchets. Ci-dessous, un rappel de tous les emballages qui peuvent aller dans le bac de tri qui est destiné au recyclage :

LISTE DES EMBALLAGES A METTRE DANS LE BAC DE TRI (bac vert avec ouverture jaune).

Les sacs de croquettes pour animaux, trop souvent vus dans le bac gris, peuvent y être ajoutées.



Pour conclure, soyons vigilants aux déchets que nous produisons. « Il est tout aussi important de réfléchir avant d'acheter que de recycler. »



Enseignement musical

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (ARC) et la communauté de communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche (DRAGA), ont créé une **école de musique intercommunale**.

Depuis septembre 2023, il y a donc deux lieux d'enseignement musical sur notre territoire : Le Teil et Cruas. Les deux autres lieux, Bourg-Saint-Andéol et Viviers sont gérés par la CCDRAGA.

Le financement est assuré par l'ensemble des 15 communes, l'intercommunalité et le Département de l'Ardèche. Cela permet l'organisation, le fonctionnement et le développement des écoles de musique, grâce à un projet pouvant offrir un enseignement de qualité et de proximité, en proposant des tarifs accessibles à tous.

La Communauté de communes et les 15 communes qui la composent ont choisi de pérenniser et de piloter l'enseignement musical sur notre territoire pour :

- Permettre au plus grand nombre de découvrir le plaisir de faire de la musique,
- De jouer avec d'autres,
- De progresser sans pression particulière.

Cette offre s'adresse à tous les habitants de nos communes, musiciens ou pas, enfants et adultes.

N'hésitez pas à vous renseigner en allant sur le site internet de la communauté de communes : <https://ardeche-rhonecoiron.fr/sortir-decouvrir/culture/ecoles-musique/>

Intercommunalité > SUITE

Plan de mobilité simplifié

La communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CC ARC) a la compétence pour organiser les mobilités depuis juillet 2021. Ainsi elle a souhaité s'engager dans l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié (PDMS) afin d'élaborer une stratégie de mobilité répondant aux attentes exprimées à travers le diagnostic réalisé en 2020 ainsi qu'aux orientations validées dans le cadre de son plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce Plan est l'occasion de définir et d'**affirmer les ambitions de la CC ARC en matière de développement des transports collectifs, des usages partagés de la voiture comme alternatives à l'autosolisme et des modes actifs**. Il se structure autour de ces orientations ainsi que deux orientations transverses :

1. Développer une offre de transport collectif
2. Accompagner le développement d'offres attractives de mobilité partagée
3. Affirmer les places des modes actifs sur le territoire
4. Favoriser l'intermodalité et repenser les besoins de déplacement
5. Animer le plan de mobilité et coconstruire avec les acteurs du territoire

Suite à l'arrêt de ce plan par le Conseil communautaire du 6 juin 2023, les communes sont appelées à donner un avis. Ce sujet a été mis à l'ordre du jour du conseil municipal du 15 septembre. Il a été approuvé avec des réserves afin que notre commune soit bien prise en compte.



IMPORTANT : Recensement du 18 janvier au 17 février 2024

Pourquoi un recensement ?

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

Le dernier recensement réalisé sur Saint Martin sur Lavezon a été réalisé il y a 5 ans. C'est une opération importante car cela permettra de nous « compter ». De plus certaines dotations financières de l'état sont en lien avec notre évolution démographique.

Administratif

Comment cela va se passer ?

L'agent recenseur recruté par la commune prendra contact avec vous dès l'ouverture de la période fixée pour le recensement. Il vous remettra le questionnaire à renseigner, vous l'expliquera et répondra à vos éventuelles questions. Il est vivement recommandé de saisir ce questionnaire sur internet, des codes internet permettant de le compléter directement en quelques minutes vous seront attribués. Toutefois pour ceux qui ne le peuvent pas, il pourra être rempli sur papier et donner ensuite à l'agent recenseur.

Avant la fin de l'année de nouvelles informations vous seront apportées avec, entre autres, le nom de l'agent recenseur.

Mandala



Sudoku

8				6				
2		9		1			7	4
		5	4				9	6
			1	7		6	5	
9				5				7
6	5	7		9	4		2	8
1	7	6				9	8	
4	9		7	3	1	5	6	2
	2	3		8	9	7	4	1

Débutant

		1	5	3	7				
4	7						1	6	
					1	5		8	3
			7		3		4		
		3							6
		4			5			9	1
3			6						
1				2		8	6		7
						3	9		4

Intermédiaire

Informations utiles

Mairie:

59 place du Champ de Mars
07400 St-Martin-sur-Lavezon

Tél.: 04 75 52 98 48

Mail: mairie@saintmartinsurlavezon.fr

Site internet: www.saintmartinsurlavezon.fr

Facebook de la commune: www.facebook.com/lavezon07

Horaires d'ouverture du secrétariat au public:

lundi 13 h 30-16h
mardi 10h-12h
jeudi 10h-12h et 13 h 30-18h

Déchetteries (du 1^{er} octobre au 31 mai):

- « Le Verseau » à Cruas

Horaires d'ouverture:

Du mardi au samedi 8 h 30-12h et 13 h 30-17h (fermé le jeudi matin)

- « Les barrières » à Alba-La-Romaine

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi 13 h 30-17 h 30
Le samedi 8 h 30-12h

- Le Teil:

Horaires d'ouverture:

Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h (fermé le lundi matin)

Eau:

Urgence SYDEO : 04 75 63 81 29

Bibliothèque:

Horaires d'ouverture:

Mercredi 10h30-12h

Samedi 10h-12 h

Le 1^{er} vendredi du mois 16h 15-17 h 15

Fermé pendant les vacances scolaires

État civil depuis mars 2023

Naissances

1 bébé est né dans notre commune depuis mars 2023. Bienvenue!

■ Adélaïde Garin le 12 juillet 2023

Erratum: bien entendu, Orion Fabre est né le 20 février 2023 et non en 2022!

Mariages

Plusieurs mariages ont eu lieu ce semestre. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur!

■ Anthony Nouzaret et Dayana Ney le 13 mai 2023

■ Pierre-Marie Sautel et Emilie D'Antimo le 13 juillet 2023

■ Romain Vierne et Clarisse Mottet le 22 juillet 2023

■ Baptiste Gourlin et Jessica Ribes le 19 août 2023

Décès

Avec beaucoup de tristesse nous avons appris les décès de:

■ Rosette Mége née Genetay le 29 avril 2023

■ Chantal Gicquel née Roche le 10 mai 2023

■ Christian Guigon le 11 septembre 2023

